

**RASSEMBLEMENT PROCES LOMBARD
PARVIS DU TRIBUNAL DE PARIS
LE 04/07/2019**

Déjà 10 semaines que le procès a débuté et nous avons entamé la dernière ligne droite avec cette semaine les plaidoiries des avocats des parties civiles, demain les réquisitions et la semaine prochaine la parole sera aux prévenus et aux plaidoiries de leurs avocats.

Les audiences ont permis d'essayer de comprendre l'INCOMPREHENSIBLE, l'INDICIBLE, l'INHUMANITE et l'HORREUR de ce que nous, parties civiles et salariés de France Télécom dans toute la France avons subi ces terribles années 2007/2010.

Nous attendons maintenant un verdict judiciaire que nous espérons JUSTE, à la hauteur de notre SOUFFRANCE avec :

- des décisions,
- des condamnations,
- des réparations et pourquoi pas
- des MEA COULPA ou EXCUSES mais j'en doute très fortement.

Nous pouvons espérer que le verdict final de ce procès qui n'interviendra qu'en novembre (soit encore 4 mois d'attente), nous permettra, pour nous les salariés mais aussi les familles de nos collègues décédés :

- de panser nos plaies,
- de reprendre goût à la vie,
- de reprendre ENFIN le cours de notre vie et surtout
- de pouvoir ENFIN tourner la page d'une décennie de SOUFFRANCE TERRIBLE.

Malheureusement, nous en garderons des stigmates indélébiles à vie mais bon : la vie doit continuer malgré tout

Je tiens par ailleurs à adresser des remerciements tout d'abord : à des associations qui sont venues à ma rencontre et

apporter leur soutien tout au long de ce procès alors que je ne les connaissais pas telles que Les Ateliers du Travail mais particulièrement ASDPRO, partie civile sur ce procès qui a organisé samedi 29/06 une assemblée, avec débats et témoignages ayant pour thème « DÉNI, HARCÈLEMENT, MALTRAITANCE ! Sortir de l'isolement Les victimes ont la parole ».

Ce fut très INTERESSANT, très ENRICHISSANT, très INSTRUCTIF et surtout très CONSTRUCTIF car , ce qui ressort c'est que nous nous sentons chacun isolé, seul avec sa souffrance dans son travail mais il existe des associations pour nous soutenir, nous aider et surtout à nous sentir moins seul.

Nous avons travaillé toute la journée de samedi sur des actions collectives à mener pour qu'ENFIN les choses changent, avancent...car plus on est nombreux, plus on est fort. Il faut soutenir ces associations qui oeuvrent beaucoup pour nous.

Ces associations sont très investies, font un travail incroyable et j'ai décidé d'apporter mon soutien avec déjà une adhésion à chacune d'elle et d'aider comme je le pourrais ensuite.

Je continue mes remerciements aux Syndicats présents ici-même mais aussi sur nos sites de travail et plus particulièrement à Mr Patrick Ackermann de SUD pour son investissement qui a permis aux salariés comme moi isolée, éloignée de l'entreprise, de nous faciliter les démarches en centralisant nos demandes pour se porter parties civiles dans ce procès si attendu depuis 10 ans.

Et je terminerais en remerciant très chaleureusement tous les avocats qui ont si bien défendus nos droits pendant tout ce procès qui ont su poser les bonnes questions aux prévenus et en ce qui me concerne, j'adresse un remerciement particulier à Maitre Sylvie Topaloff, elle comprendra.

Peut-être qu'enfin nous pourrons dire : PLUS JAMAIS CA et ça sera mon dernier mot. Merci.